

MAISON NEEL

Réaménagement de la maison NEEL
Rue de Ranspach
68470 HUSSEREN-WESSERLING

MAITRE D'OUVRAGE:

Communauté de
Communes de Saint-Amarin
70, rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

C.C.T.P. - DEVIS DESCRIPTIF

09 – ELECTRICITE

Entreprise :
(Cachet)

Date : **13 Novembre 2018**

ARCHITECTE :

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam
☎ 03.89.42.43.79

68110 ILLZACH
Fax 03.89.43.17.43

ECONOMISTE :

B.E. DENIS EURL

5, rue Victor Schoelcher
☎ 03.89.33.18.80

68200 MULHOUSE
Fax 03.89.33.18.81

0 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

0-1 OBJET DU PRESENT DEVIS

Le présent devis descriptif a pour objet de définir les travaux du lot : **09 – ELECTRICITE** en vue du réaménagement de la maison NEEL pour le compte de Communauté de Communes de Saint-Amarin.

0-2 CONDITIONS D'EXECUTION

Tous les travaux ci-après indiqués devront être exécutés suivant les règles de l'art. Dans tous les cas, les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux prescriptions des normes AFNOR (R.E.E.F.) des D.T.U. et du C.S.T.B. ou à défaut aux prescriptions des fabricants.

Le présent devis n'est pas limitatif.

L'entrepreneur devra prévoir tout ce qui est nécessaire au complet achèvement de son entreprise. IL sera tenu de se conformer aux instructions qui lui seront données par le Maître d'œuvre, au cours des travaux.

Les ouvrages qui ne seraient pas nommément précisés au devis descriptif, mais qui seraient figurés sur les plans ou qu'il serait indispensable d'exécuter, font partie intégrante des prestations de l'entrepreneur.

Il est précisé que les ouvrages à prévoir devront comprendre toutes les dépenses de fournitures, transports, transformations, pertes, mise en œuvre, frais généraux, bénéfiques, taxes etc...

Les devis descriptifs des autres corps d'état pouvant être consultés chez le Maître d'œuvre, l'entrepreneur du présent lot ne pourra se prévaloir du manque de renseignements concernant toutes les sujétions rencontrées au cours des travaux, ou d'omission dans son étude.

L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état existant et des conditions d'exécution et tenir compte de toutes les sujétions, car aucun supplément ne sera admis ultérieurement.

0-3 INSTALLATION DE CHANTIER

Seront à la charge de chacun des lots, les installations de chantier propres de l'entreprise, lui permettant l'exécution de ses travaux.

0-4 NETTOYAGE DU CHANTIER

Les entrepreneurs sont tenus de laisser propre le chantier en permanence. De plus après exécution des travaux, l'entrepreneur devra le nettoyage complet de ses ouvrages.

Si l'entreprise n'effectue pas les nettoyages demandés il sera fait appel à une entreprise extérieure aux frais de l'Entreprise concernée.

0-5 VERIFICATION DU DEVIS QUANTITATIF

Il est rappelé que le prix remis par l'entrepreneur est un prix global et forfaitaire.

Les quantités sont données à titre indicatif.

Il appartient à l'entrepreneur de vérifier celles-ci et de tenir compte dans son offre des éventuelles erreurs ou omissions relevées dans ce D.C.E.

Aucune réclamation ne sera admise après signature du marché.

0-6 TROUS SCELLEMENTS RACCORDS

Les trous de pattes à scellement ou analogues seront exécutés par le corps d'état intéressé.

Les trous et saignées à exécuter dans les maçonneries autres que celles en béton seront toujours à la charge du corps d'état intéressé par ses ouvrages.

Les scellements, rebouchements, calfeutrements, seront exécutés par le corps d'état intéressé par ses ouvrages.

Ces rebouchements seront en défoncé de 5 mm sur le nu fini des ouvrages.

Les raccords d'enduit sur ces scellements, rebouchements ou calfeutrements seront exécutés :

- ceux sur enduit ciment par le maçon
- ceux sur enduit plâtre par le plâtrier

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

NOTA: Les études d'électricité et les plans seront exécutés par un bureau d'études Electricité. A la charge de l'entreprise Ils seront à faire valider par le MOE+MOA avant l'exécution des travaux

L'ensemble selon les normes NF C 15-100

L'entreprise devra se rendre compte sur place des travaux à exécuter.

L'entreprise aura à sa charge tous les échafaudages nécessaires pour l'exécution de ses travaux et la protection des personnes.

L'ensemble selon normes PMR.

L'entretien régulier des installations communes de chantier sont à la charge du lot DEMOLITION/GROS-OEUVRE et comprennent : le nettoyage périodique, le renouvellement des consommables, les avances de paiement des consommations d'énergie, les réparations, etc..., mais refacturer au prorata.

1 DEMOLITION

1.1 Dépose de l'installation électrique

1.1 1 Dépose de l'installation électrique

Comprenant :

- mise en sécurité de l'ensemble des installations électriques
 - dépose des tableaux électriques
 - dépose de tous les réseaux et appareils électriques existant dans le bâtiment
 - chargement et évacuation des gravats vers un centre de recyclage, sans limitation de distance
 - frais de mise en décharge
- y compris toutes autres sujétions de réalisation.

2 DISTRIBUTION

2.1 Réf. normes Promotelec et NF C 15.100

2.1 1 Tableau électrique

Mise en place d'un nouveau tableau électrique, compris percements nécessaires, rebouchages, modifications nécessaires sur l'existants, fourniture et pose d'une goulotte GTL, et tableau de communication, baie de brassage intégrer, raccordements depuis alimentation existante et toutes sujétions.

2.1 2 Terre

Vérification de la mise à la terre réglementaire avec barrette et câble cuivre

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

3 EQUIPEMENTS

Les travaux comprendront la fourniture et pose:

- tubage encastré pour points lumineux en plafond (faux-plafond uniquement au RDC) et dans murs pour prises et inter, compris saignées et rebouchage soigné
- goulottes type DLP pour chemin de câble en plinthe
- filerie
- appareillage type CELIANE de LEGRAND (couleurs de base) ou équivalent
- couvercle avec fiche et douille type DCL

NOTA: Réf. normes Promotelec et NF C 15.100

3.1 APPAREILLAGES INTERIEURS

Cave

3.1 1 Cave 1

Comprenant:

- 1 points lumineux en plafond cdé par 1 inter simple allumage
- 1 hublots étanches avec lampe 75 W
- 2 PC 16A + T à 1.50m ht avec prise IP55

3.1 2 Dégagement

Comprenant:

- 1 points lumineux en plafond cdé par 1 inter simple allumage
- 1 hublots étanches avec lampe 50 W

3.1 3 Cave 2

Comprenant:

- 1 points lumineux en plafond cdé par 1 inter simple allumage
- 1 hublots étanches avec lampe 75 W
- 2 PC 16A + T à 1.50m ht avec prise IP55
- 1 alimentation pour ballon de production d'eau chaude

Salle commune

3.1 4 Salle commune

Comprenant:

- 7 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV
- 7 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W
- 10 prises 16 A + T encastrée en plinthe
- 4 prises RJ45 pour informatique
- 1 prise RJ45 pour téléphone
- 2 blocs de secours type Planete ou équivalent

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

3.1 5 Dgt

Comprenant:

- 2 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV
- 2 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W
- 2 prises 16 A + T encastrée en plinthe
- 1 blocs de secour type Planete ou équivalent

Kitchenette

3.1 6 Kitchenette

Comprenant:

- 1 points lumineux en applique cdé par 1 SA
- 1 réglettes (classe 2) sur plan de travail
- 2 prises 16 A + T en plinthes
- 2 prises 16 A + T sur plans de travail
- 1 prise 16 A + T en plinthes pour réfrigérateur
- 1 sortie de fil 32 A + T pour plaques
- 1 sortie de fil 16 A + T pour Hotte
- 1 prise 20 A + T pour four
- 1 prise 20 A + T pour L.V.

Accès vestiaires

3.1 7 Accès vestiaires

Comprenant:

- 1 points lumineux en plafond cdé par 1 inter SA
- 1 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W
- 1 prises 16 A + T encastrée

Vestiaires femmes

3.1 8 Vestiaires femmes + WC + Douche

Comprenant:

- 2 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter SA dans les vestiaires
- 2 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W
- 1 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter SA pour WC
- 1 luminaire encastré type DOWNLIGHT ou équivalent
- 1 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter SA pour Douche
- 1 luminaire encastré type DOWNLIGHT ou équivalent, étanche
- 2 PC 16A + T en plinthes
- 1 bloc de secour type Planete ou équivalent
- 1 alimentation pour groupe VMC

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

Vestiaires hommes

3.1 9 Vestiaires hommes + douche

Comprenant:

- 2 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter SA

- 2 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST

Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W

- 1 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter SA pour Douche

- 1 luminaire encastré type DOWNLIGHT ou équivalent, étanche

- 2 PC 16A + T en plinthes

- 1 bloc de secours type Planete ou équivalent

WC PMR

3.1 10 WC PMR

Comprenant:

- 1 pt lumineux en plafond cdé par 1 inter avec détecteur de présence et minuterie

- 1 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST

Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W

- 1 blocs de secours type Planète ou équivalent

- 1 alimentation pour groupe VMC

Espaces de travail complémentaires

3.1 11 Dgt

Comprenant:

- 4 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV

- 4 luminaires encastrés dans faux-plafonds dalles 600 x 600 mm BALLAST

Electronique ou équivalent avec écran à maille croisée 4x18W

- 3 prises 16 A + T encastrée en plinthe

- 1 blocs de secours type Planete ou équivalent

3.1 12 Bureau 01

Comprenant:

- 4 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV

- 4 luminaires encastré type DOWNLIGHT ou équivalent

- 6 prises 16 A + T encastrée

- 2 prises RJ45 pour informatique

- 1 prise RJ45 pour téléphone

3.1 13 Bureau 02

Comprenant:

- 2 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV

- 2 luminaires encastré type DOWNLIGHT ou équivalent

- 4 prises 16 A + T encastrée

- 2 prises RJ45 pour informatique

- 1 prise RJ45 pour téléphone

3.1 14 Bureau 03

Comprenant:

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

- 2 points lumineux en plafond cdé sur 2 inter VV
- 2 luminaires encastré type DOWNLIGHT ou équivalent
- 4 prises 16 A + T encastrée
- 2 prises RJ45 pour informatique
- 1 prise RJ45 pour téléphone

3.2 APPAREILLAGES EXTERIEURS

Les travaux comprendront:

- tubage encastré pour points lumineux dans murs
- filerie
- appareillage
- couvercle avec fiche et douille type DCL

Sur terrasse extérieur

3.2 1 Appareillages extérieurs sur terrasse

Comprenant :

- 1 PC 16A + T en plinthe avec classement IP55
- 2 luminaires en applique sur la façade cdé par 1 inter SA, compris branchements électriques sur tableau et toutes sujétions.

Modèle à transmettre

Cheminement extérieur

3.2 2 Sur cheminements extérieurs

Comprenant:

- 4 luminaires en fonte sur pied type BEGA ou équivalent cdé par cellule crépusculaire et horloge avec possibilité de marche forcée, compris branchements électrique sur tableaux, fouilles et fourreaux nécessaires, percement du mur et toutes sujétions.

Modèle à transmettre

4 TELEPHONE

4.1 Fourniture et pose de fourreaux et câbles

4.1 1 Alimentation téléphonique

Alimentation téléphonique alimentation (section à définir) depuis arrivée France Télécom existante, chemin de câble pour amenée jusqu'au tableau de communication, percements nécessaires, mise en service et toutes sujétions.

4.1 2 Téléphone

Pour raccordement du coffret de communication et jusqu'aux prises RJ 45, réglette et toutes sujétions.

(à partir de l'alimentation en attente)

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

5 INFORMATIQUE

5.1 Fourniture et pose de fourreaux et câbles

5.1 1 Informatique

Pour raccordement du coffret de communication et jusqu'aux prises RJ 45, réglette et toutes sujétions.

(à partir de l'alimentation en attente)

6 SECURITE INCENDIE

6.1 Alarme incendie

DETECTEURS

6.1 1 Détecteurs de fumés

Fourniture et pose de détecteurs de fumées, compris toutes sujétions de réalisation.

6.2 Plan d'évacuation

6.2 1 Plan d'évacuation

Fourniture et pose d'un plan d'évacuation à l'entrée conforme à la norme de sécurité incendie, compris encadrement avec pose sous verre, plans des différents niveaux, comprenant toutes les annotations conformes à la norme, compris signalisation et toutes sujétions.

6.3 Extincteurs

6.3 1 Extincteur polyvalent

Fourniture et pose d'un extincteur polyvalent dans la kitchenette, conforme à la norme de sécurité incendie, compris fixation et toutes sujétions. (Contrat d'entretien non compris)

Préciser

matériel proposé:.....

6.3 2 Extincteur CO2

Fourniture et pose d'un extincteur CO2 près du tableau électrique, conforme à la norme de sécurité incendie, compris fixation et toutes sujétions. (Contrat d'entretien non compris)

Préciser

matériel proposé:.....

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°09 ELECTRICITE

7 ETUDES ELECTRICITE

7.1 Chaudière GAZ

7.1 1 Etudes d'électricité

Les études d'électricité et les plans seront exécutés par un bureau d'études électricité et comprendront les plans d'exécutions et le dimensionnement des ouvrages.